Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des Jeunes du vendredi 25 novembre 2022

Présents :

- *Nathan Gaiani*
- *Maxence Mouret*
- *Tristan Rudeau-Polini*
- *Amaaury Blanchard*
- *Timothée Bertrand*
- *Diane Morgant*
- *Clément Dufour*
- *Chiara Auvray*

Absents :

- *Emrys Bouges*

Pour la Mairie :

- Sophie Campisciano, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et de la jeunesse
- Irina et Cindy de l'association Aeroven
- Anne Lariviere, responsable de l'animation jeunes

Ordre du jour :

- *Approbation du compte rendu du CMJ du 23 septembre 2022*
- Proposition de projet de sensibilisation au harcèlement scolaire en partenariat avec AROEVEN
- Questions diverses

Points abordés :

1. **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CMJ du 23 septembre 2022**

   Adopté à l'unanimité

2. **Proposition de projet de sensibilisation au harcèlement scolaire en partenariat avec AROEVEN**

Nous avons débuté notre réunion par une présentation des uns et des autres afin de faciliter nos échanges.

Cindy (AEROVEN) a ensuite invité l'ensemble des participants à jouer autour d'un memory faisant référence aux répercussions psychologiques du harcèlement. Ce jeu ayant ainsi défini les différents types de harcèlement :

- Harcèlement physique
- Harcèlement moral ou psychologique
- Harcèlement social
- Cyberharcèlement ou harcèlement virtuel

Dans le milieu scolaire, le harcèlement est un rapport de force et de domination répétitif qui se caractérise sous différentes formes qui peuvent se cumuler contre la victime : **intimidations, insultes, menaces, moqueries, humiliations, chantages, agressions physiques, racket, rejet social, mise à l'écart, jeux** ...

Chaque jeune a fait part de son expérience et de sa position face à des situations de harcèlement. Nous avons pu constater, qu'il n'était pas toujours facile d'agir dans certaines situations.

Après cette première approche, nous avons fait un deuxième jeu (fait par des jeunes à destination d'autres jeunes) permettant d'aborder le cadre juridique et les lieux privilégies du harcèlement en milieu scolaire.

Ce temps d'échange a permis de constater que le harcèlement était plus présent en élémentaire et au collège.

De plus nous avons pu constater que des numéros spéciaux étaient créés pour nous aider face à des situations de harcèlement.

Le **3020** : un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes. Le **3020** est un numéro d'appel gratuit opéré par l'Ecole des parents et des éducateurs d'Île-de-France subventionné par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Le **3018** : numéro consacré au cyberharcèlement

Les jeunes ont une nouvelle fois exprimé les expériences de harcèlement vécues ou subies au cours de leur scolarité. Ce moment ayant permis à chacun d'entre eux de prendre conscience de l'impact que cela peut représenter chez les victimes.

Nous avons décidé de sensibiliser les jeunes de l'animation de Villiers à travers différents jeux durant le mois de janvier ou février 2023.

Après cette première étape, nous organiserons une soirée débat avec les parents de jeunes adolescents autour de la prévention au harcèlement.

3. Questions diverses

Nous avons programmé la date pour choisir le séjour de l'été 2023 (choix autour de la montagne, mer ou campagne).

Le choix se fera le samedi 26 novembre 2022.

La prochaine réunion du CMJ est programmée le mercredi 11 janvier 2023 à 19h

Le Maire du CMJ

Maxence Mouret